

MICROPROGRAMME BIOFABRICATION

Survol

Le microprogramme en biofabrication comprend 6 crédits de cours. Il est orienté vers la maîtrise des compétences professionnelles en biofabrication et pratiques BPB/BPL.

Exigences d'admission

Étudiants déjà admis et inscrits à un programme d'études supérieures

Les étudiants qui souhaitent suivre le microprogramme dans le cadre de leur programme d'études supérieures doivent postuler et être admis à leur programme d'études supérieures avant de s'inscrire à un deuxième microprogramme d'études supérieures identifié dans leur programme existant.

Les étudiants qui souhaitent s'inscrire au microprogramme en biofabrication doivent contacter le bureau des études supérieures à grad.med@uottawa.ca.

Étudiants spéciaux

Les étudiants qui poursuivent un microprogramme d'études supérieures, sans être admis au préalable dans un programme gradué, doivent obtenir l'approbation de l'unité d'enseignement offrant le microprogramme d'études supérieures.

Quel que soit le statut d'un étudiant, les conditions suivantes doivent être remplies:

- **Pour être admissible vous devez** être titulaire d'un baccalauréat spécialisé ou avec majeure (ou l'équivalent) avec une moyenne minimale (calculé par les critères définis par les études supérieures) de 75 % (B+) dans l'un des domaines suivants : biologie, biochimie, pharmacologie, physiologie, sciences de l'activité physique (kinésiologie), sciences biopharmaceutiques ou biomédicales.

Note : Les candidats internationaux doivent vérifier les équivalences d'admission (<https://www.uottawa.ca/etudes-superieures/international/etudier-uottawa/equivalences-admission/>) pour le diplôme obtenu dans leur pays de provenance

Les candidats qui souhaitent s'inscrire au microprogramme en biofabrication doivent contacter le bureau des études supérieures à grad.med@uottawa.ca en soumettant les documents suivants :

- Relevés de notes universitaire
- Lettre d'intention
- CV

Exigences linguistiques

Les candidats doivent comprendre et parler couramment la langue d'enseignement, soit le français, soit l'anglais, du programme dans lequel ils veulent s'inscrire. Une preuve de compétence linguistique peut être requise. Presque tous les cours de ces programmes sont offerts en anglais.

Ceux dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais doivent fournir une preuve de compétence dans la langue d'enseignement.

Note : Les coûts des tests de compétences linguistiques devront être assumés par le candidat.

Notes

Les conditions d'admission décrites ci-dessus représentent des exigences minimales et ne garantissent pas l'admission au programme.

Les admissions sont régies par les règlements généraux (<http://www.uottawa.ca/etudes-superieures/etudiants/reglements-generaux/>) en vigueur pour les études supérieures.

Exigences du programme

Cours obligatoires ¹

3 crédits de cours parmi :	3 crédits
BCH 5102 Principles of Biomanufacturing	
MIC 5102 Principles of Biomanufacturing	
3 crédits de cours parmi :	3 crédits
BCH 5103 Seminar in Biomanufacturing and Commercialization	
MIC 5103 Seminar in Biomanufacturing and Commercialization	

Note(s)

¹

Selon l'expérience antérieure de l'étudiant, le département peut imposer des cours additionnels.